

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N° 753 / Avril 2023

L'ÉCONOMIE MARTINICAISE A GARDÉ SON CAP EN 2022

Après une année de reprise, l'économie martiniquaise a maintenu son cap en 2022. L'indicateur du climat des affaires se hisse à son plus haut niveau depuis 2007. À 108,6 en moyenne, il évolue ainsi sensiblement au-dessus de sa moyenne de long terme.

Des mesures sanitaires étaient toujours en vigueur en début d'année (l'état d'urgence sanitaire a été levé le 1^{er} avril). Malgré ces contraintes, le 1^{er} trimestre a été très dynamique dans un contexte de poursuite du rattrapage économique post-Covid. Cette dynamique de reprise a ensuite connu une inflexion, l'activité a continué à progresser, mais à un rythme moins élevé. Le contexte inflationniste (4,2 % en moyenne annuelle) a contribué au niveau élevé de l'ICA tout au long de l'année, même si la progression des prix de vente semble avoir atteint un point d'inflexion au dernier trimestre. L'activité a fait mieux que résister, soutenue par une demande très dynamique. Les paiements par carte bancaire cumulés sont en croissance de près de 10 % sur un an. La croissance soutenue des recettes de TVA confirme le constat d'une consommation robuste, alors que le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon progresse de 5 % en 2022 (valeur médiane). Reflet de cette conjoncture économique favorable, le marché du travail, de l'emploi, ou encore les intentions d'investir sont très bien orientés. La trésorerie constitue toujours un point de vigilance dans ce contexte inflationniste et de diffusion de la remontée des taux directeurs sur le coût du crédit. Les défaillances sont orientées à la hausse (+38 % sur un an), sans pour autant dépasser le niveau de 2019 (-13 %).

Les secteurs d'activité évoluent toujours en ordre dispersé. Le secteur tertiaire a bénéficié du dynamisme de la consommation, ainsi le chiffre d'affaires de la grande distribution progresse de 5,2 % sur un an. Le BTP a connu une année délicate dans un contexte d'activité atone (la moitié des entreprises du secteur déclarent une baisse du chiffre d'affaires), de hausse des coûts des matériaux et de difficultés prégnantes de recrutement. Enfin, le secteur touristique connaît une année de reprise après deux années de restrictions qui avaient fortement affecté son activité. Les croisiéristes sont de retour dans la baie de Fort-de-France depuis septembre.

L'activité bancaire a été soutenue au cours de l'année. L'encours de crédit a progressé de 4,0 % sur un an, les entreprises et les ménages ont continué à mobiliser des financements, notamment pour leurs investissements et leurs projets immobiliers, et ce en dépit de la remontée progressive des taux au cours du deuxième semestre. La collecte est également en hausse de 2,5 % sur un an. En particulier, les placements de court terme, qui redevenaient attractifs, augmentent de 9,0 %.

Une accélération de l'indicateur du climat des affaires en 2022

En 2021, la croissance économique s'établit à +2,6 % ; pour autant, ce rebond ne permet pas de retrouver le niveau de PIB 2019 (-1,2 % en volume). Le rattrapage s'est achevé en début d'année 2022, avec notamment un premier trimestre très favorable (ICA : 111,8).

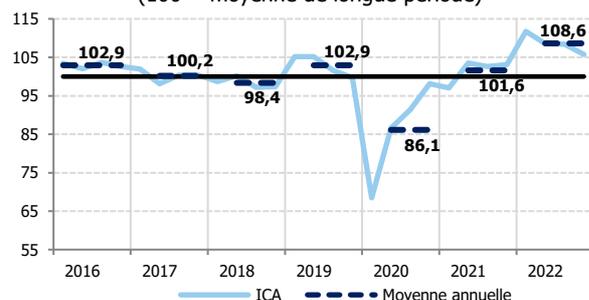
Forte de cet élan, l'économie martiniquaise a connu une phase d'accélération en 2022. Ainsi, en moyenne, l'ICA ressort à 108,6 (au plus haut depuis 2007) et situe l'année 2022 dans une zone de croissance supérieure à sa moyenne de long terme.

Sur le dernier trimestre, l'ICA recule légèrement traduisant un atterrissage en douceur après cette phase d'accélération.

Le contexte inflationniste explique, en partie, le niveau élevé de l'ICA. La hausse des prix de vente semble connaître une inflexion en fin d'année et ne contribue plus à la progression de l'ICA.

Le niveau d'activité est globalement dynamique et le chiffre d'affaires des entreprises augmente de 5 % (valeur médiane), pendant que les charges progressent de 15 % (valeur médiane). Il en ressort un niveau de trésorerie et de délais de paiement dégradé dans un contexte de remboursement des premières échéances des PGE et de remontée de taux d'intérêt.

Indicateur du climat des affaires
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

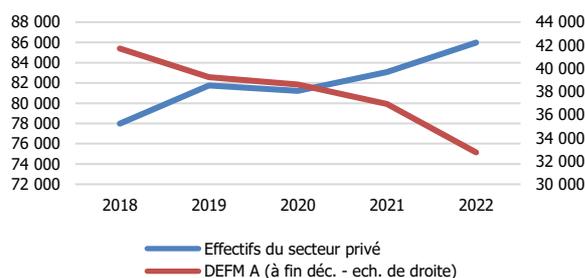
Le marché de l'emploi et du travail, reflet de la conjoncture favorable

En 2022, le marché de l'emploi a pleinement bénéficié de la conjoncture favorable en Martinique. Les effectifs salariés ont ainsi progressé de 2,0 % (et de 3,5 % pour l'emploi privé) en glissement annuel. Cela représente 2 632 emplois supplémentaires sur l'île.

Le nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) est en recul de près de 6 % sur un an en 2022. Le recul annuel est particulièrement marqué pour les demandeurs de catégorie A (-11,3 %). Le nombre de demandeurs d'emploi est, en revanche, en hausse pour la catégorie B (personnes ayant exercé une activité réduite; +14,1 %). Malgré ces évolutions favorables, le taux de chômage reste sensiblement plus élevé que dans l'Hexagone (10,3 % contre 7,2 %).

Enfin, le stock d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi est en hausse sur un an (3 400 offres d'emploi ; +3,0 % sur un an). À noter que le nombre d'allocataires du RSA est en recul de près de 9 % à fin septembre sur une année glissante. Cette vigueur du marché de l'emploi et du travail est confirmée par des soldes d'opinion sur les effectifs bien orientés dans l'enquête de conjoncture de l'IEDOM en 2022.

Marché du travail à la Martinique



Source : Insee, Deets

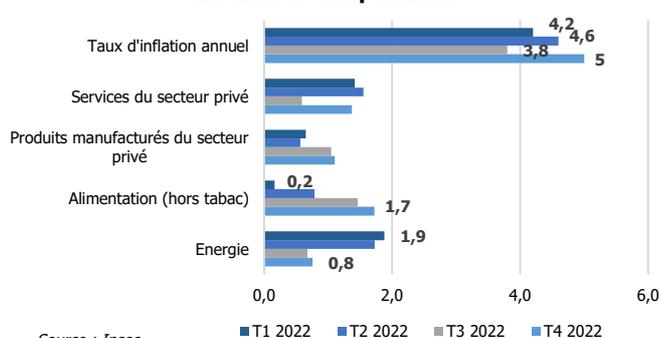
Une inflation marquée et qui se diffuse notamment à l'alimentation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation augmentent de 4,2 % en Martinique par rapport à 2021 (+5,2 % en France hors Mayotte). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des prix de l'énergie (+15,5 % en moyenne annuelle) et des services (+2,6 % en moyenne annuelle)¹. L'alimentation et les produits manufacturés, également en hausse (respectivement +5,5 % et +2,6 %), contribuent dans une moindre mesure à la progression d'ensemble.

Cependant, la structure de l'inflation a évolué au cours de l'année. La hausse des prix de l'énergie a commencé à ralentir à la fin du premier semestre, et contribuant ainsi moins fortement à l'inflation. Inversement, les prix de l'alimentation ont augmenté de façon croissante et ininterrompue au cours de l'année. En fin d'année, la contribution des prix de l'alimentation est deux fois supérieure à celle de l'énergie. Pour faire face aux conséquences de l'inflation, le bouclier tarifaire (BQP) a été étendu à une liste de produits supplémentaires (43 nouveaux produits) en novembre (BQP+). Les distributeurs se sont engagés à baisser leurs marges de 5,28 % sur cette liste de produits².

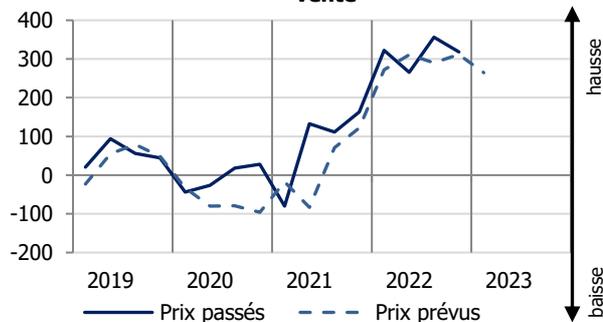
Dans ce contexte et afin de préserver leurs marges, les entreprises tentent d'augmenter leurs prix de vente. Pour 7 entreprises sur 10, la répercussion de la hausse du coût des intrants est seulement partielle.

Inflation annuelle et contributions des différentes composantes



Source : Insee

Solde d'opinion sur l'évolution des prix de vente



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Une consommation des ménages robuste malgré les tensions inflationnistes

En 2022, la bonne orientation des indicateurs de consommation démontre une certaine robustesse de la consommation des ménages martiniquais, malgré le contexte inflationniste prégnant. Les importations de biens de consommation affichent une belle

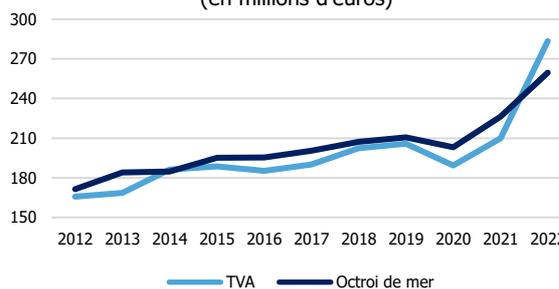
¹ La variation des prix des services est plus faible que celle de l'alimentaire, mais sa pondération est plus forte ce qui explique que la contribution des services soit plus forte que celle de l'alimentaire.

² Source OPMR

progression, tant pour les biens durables (+10,8 %) que non durables (+16,7 %). En volume, la progression est plus modeste (+4,4 %) et repose sur la progression des importations de biens de consommation durables (+5,4 %) alors que celles des biens non durables se replient (-4,0 %). Les ventes de véhicules particuliers progressent (+3,1 %), tout comme le chiffre d'affaires de la grande distribution (+5,2 % au global et +4,6 % pour la part alimentation).

Cette bonne tenue de la demande se reflète également dans l'évolution des marqueurs institutionnels et financiers. Les dépenses cumulées de cartes bancaires réalisées par les Martiniquais augmentent de 10,1 % en valeur et 11,5 % en volume par rapport à l'année précédente³. Par ailleurs, si les crédits à la consommation des ménages affichent une hausse très modérée (+0,8 %), le ralentissement observé dans la constitution de l'épargne témoigne de la robustesse de la consommation. De même, les recettes de TVA et d'octroi de mer sont en progression sensible sur l'année (respectivement à +35,0 % et +14,7 %). Le différentiel de dynamique entre les recettes de TVA (taxe sise sur les biens et services) et l'octroi de mer (taxe sise sur les biens) illustre un rééquilibrage de la demande de biens au profit des services⁴.

Recettes de TVA et d'octroi de mer
(en millions d'euros)



Source : DrFip, Douanes

Les investissements surfent toujours sur la dynamique de reprise post-Covid

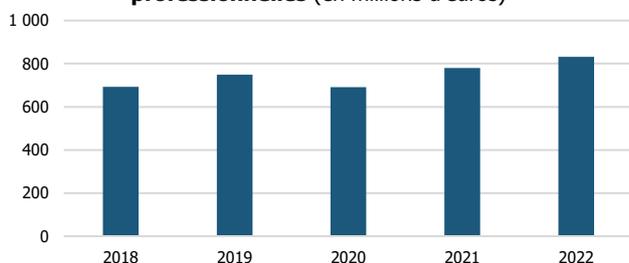
Dans le même temps, les intentions d'investissement (à 12 mois), mesurées par l'enquête de conjoncture de l'IEDOM auprès des chefs d'entreprise, sont en hausse trimestre après trimestre, malgré un léger fléchissement en fin d'année. Les crédits d'investissement sont en hausse de 7,9 % sur un an. Cela se traduit notamment par une hausse des importations de biens d'équipement professionnels (+6,8 %).

Pour autant, des projets industriels existent, tel que la création de nouvelles marques AOC dans le rhum, ou encore pour accompagner la reprise dans le secteur de l'hôtellerie avec l'ouverture d'un hôtel 5 étoiles en remplacement de l'ex-hôtel Kalenda ou l'agrandissement à venir du Club Med.

Des projets d'envergure à venir comme la construction de l'écoquartier Bon Air à Fort-de-France, ou encore la reconstruction de l'hôpital de Trinité, devraient contribuer à dynamiser l'activité des entreprises notamment du BTP.

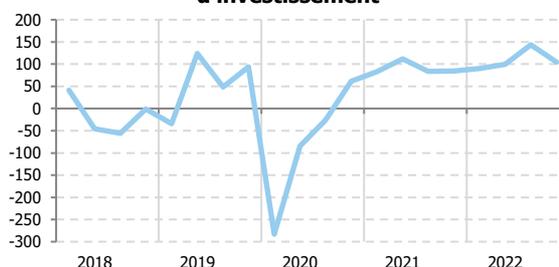
À noter que le budget primitif 2023 de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), adopté en février, s'établit à 1,8 Md d'euros, soit une hausse significative de 16,9 % par rapport à 2022 (représentant +254 M d'euros). Ce budget global doit favoriser le développement du territoire et soutenir les projets destinés à accompagner la relance économique débutée en 2022.

Importations de biens d'équipement professionnels (en millions d'euros)



Source : Douanes

Solde d'opinion des prévisions d'investissement



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Les échanges commerciaux dépassent leur niveau d'avant-crise

La bonne tenue de l'activité économique en 2022 se traduit par la dynamique des échanges commerciaux. Le trafic de marchandises au grand port maritime de la Martinique est soutenu pour la deuxième année consécutive (+5,8 % en valeur, après +3,7 % en 2021). En 2022, 3,0 millions de tonnes de marchandises ont transité par le port. Le trafic est en hausse tant pour les entrées (+5,8 % à 2,1 millions de tonnes) que pour les sorties (+15,8 % à 0,9 millions de tonnes). Le fret aérien suit également une progression soutenue (+8,0 %), et dépasse dorénavant le niveau d'avant-crise (11 040 tonnes de marchandises traitées à l'aéroport Aimé Césaire en 2022 soit +5 % par rapport à 2019).

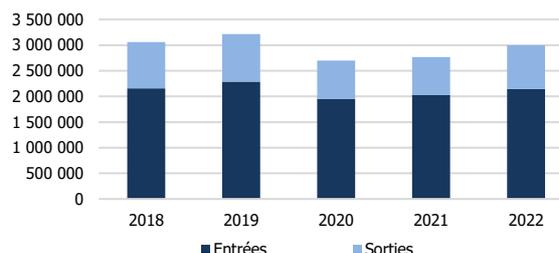
³ Les données relatives aux paiements par carte bancaire utilisées dans cette note proviennent de GIE Cartes Bancaires et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle de la Martinique afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à des limites. Certaines transactions comptabilisées ne sont notamment pas assimilables à de la consommation. De même, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

⁴ Ils ont été fortement impactés en 2020 et 2021 notamment le transport aérien, le secteur café-hôtel-restaurant.

En 2022, les exportations hors produits pétroliers progressent de 2,7 %, après une forte augmentation enregistrée en 2021 (+7,5 %). Cette hausse tient principalement à la progression des exportations des biens hors MIG (+8,6 %, principalement des produits agricoles) et des biens d'investissement (+6,3 %).

Les importations de biens hors produits pétroliers progressent également en 2022 (+14,0 % après 7,2 % en 2021), bien au-delà de leur niveau pré-crise. Avec 2,7 milliards d'euros de marchandises importées, elles atteignent un niveau historiquement haut qui s'explique en partie par la hausse des importations de biens d'investissement (+18,3 %) et les importations de biens de consommation non durables (+16,7 %).

Trafic global de marchandises au grand port maritime de la Martinique (en tonnes)



Source : Grand port maritime de la Martinique

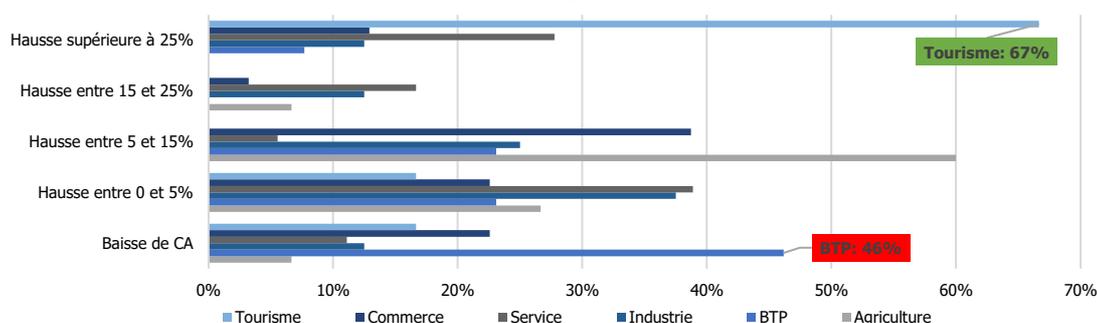
En volume, hors produits pétroliers, les exportations se replient (-5,8 %) en lien avec la baisse des exportations des biens de consommation (-27,1 %) et des biens d'investissement (-2,7 %). Côté importations, hors produits pétroliers, les échanges sont en progression (+6,5 %) grâce aux importations des biens de consommation (+4,4 %) et des biens hors MIG (+11,2 %).

La bonne tenue de la consommation d'une part et le renchérissement des prix (+4,2 % en moyenne annuelle) expliquent le dynamisme des importations.

Activité sectorielle : Les secteurs évoluent toujours en ordre dispersé

Si le constat de l'économie martiniquaise est positif en 2022, selon l'enquête de conjoncture, avec une progression de chiffres d'affaires déclarés de la part de près de 7 entreprises sur 10, la situation est toujours hétérogène entre les secteurs.

Évolution du CA en 2022 (par rapport à 2021)

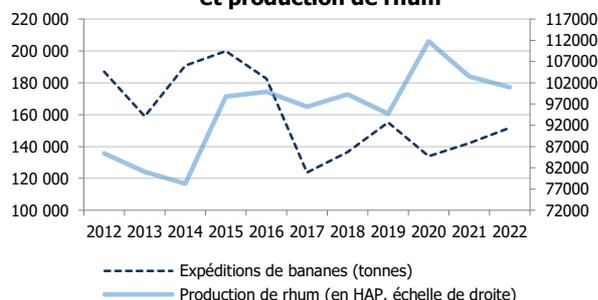


Secteurs primaire et agroalimentaire : le contexte inflationniste pèse sur les coûts de production

La filière agricole a subi de plein fouet l'augmentation des prix des intrants et a ainsi vu une augmentation conséquente de ses coûts de production. Ainsi sur l'année écoulée, les chefs d'entreprises déclarent des hausses de l'ordre de 28 %. Dans le même temps, les chiffres d'affaires ne progressent que de 6 % en moyenne. Les encours de crédit du secteur primaire augmentent, en particulier les financements de court terme (+25 % en global et +37 % sur le court terme).

Le bilan des productions végétales « traditionnelles » est mitigé. La campagne cannière 2022 s'est avérée décevante. L'absence de solution pour lutter contre l'enherbement, le dérèglement climatique et les difficultés à renouveler les parcelles pèsent sur la quantité de la canne récoltée. Le volume de canne broyée diminue d'environ 10 % sur un an. La quantité dédiée aux distilleries (85 % du volume de canne broyée) s'inscrit en baisse de 4,4 % sur un an comme celle destinée à la sucrerie (-25,7 %). Pour faire face aux surcoûts liés à la situation ultrapériphérique, une aide financière a été créée pour les planteurs de canne⁵. Si la sécheresse limite le niveau de tonnage, la qualité de la récolte est excellente avec un niveau de sucre en progression. Le rhum martiniquais détient une appellation d'origine contrôlée (AOC) et, symbole de la vitalité du secteur (malgré la baisse de 2,5 % de la production), deux nouvelles marques AOC se sont établies cette année : les trois rhums Baie des Trésors et les rhums Braud & Quennesson, portant à 14 le nombre de marques labélisées. Conséquence de la baisse de la production, les industriels ont ainsi réduit leurs exportations dans les mêmes proportions, mais ont satisfait une demande locale dynamique (+15 %).

Expéditions de bananes et production de rhum



Source : CODERUM, Douanes

⁵ <https://www.bdl-experts.com/planteurs-de-canne-a-sucres-une-aide-financiere-pour-faire-face-aux-surcoûts>

Les exportations de bananes sont en hausse (+6,8 %) en 2022. Toutefois, les épisodes de sécheresse (reconnus par la Préfecture ; période d'août 2021 à mai 2022) ne permettent pas de retrouver les niveaux historiques. Par ailleurs, les coûts de production sont en hausse à hauteur de 100 euros la tonne (intrants et salaires) et ne sont que partiellement compensés par la hausse des prix. Dans un contexte inflationniste sur les produits alimentaires, qui conduit les consommateurs à faire des arbitrages sur leur consommation, le marché de la banane est globalement stable, le fruit reste moins cher que d'autres alternatives.

Au sein des filières d'élevage, la production de viande (hors volaille) est en hausse (+10,4 %). Cette progression tient à l'amélioration de la production de tous les types de viande en particulier la viande porcine (+15,6 %) et la viande bovine (+2,2 %).

Activité atone et difficultés à répercuter la hausse des prix des matériaux dans le BTP

L'année 2022 marque la fin de chantiers structurants en Martinique : livré après deux années de retard suite au Covid 19, le lycée Schœlcher a accueilli ses premiers élèves à la rentrée de septembre. Les travaux d'extension de l'aéroport se termineront en 2023. Un des prochains chantiers d'envergure sera la reconstruction de l'hôpital de Trinité, dont la première pierre sera posée en 2024. Les difficultés ne concernent pas uniquement la demande, les entreprises rencontrent également des problèmes de recrutement qui contraignent l'offre.

Sur l'année 2022, le chiffre d'affaires des entreprises du BTP se contracte de l'ordre de 4 % en moyenne selon les répondants de l'enquête de conjoncture. Cette baisse du chiffre d'affaires, dans un contexte inflationniste, est en partie liée aux difficultés à répercuter la hausse des coûts sur les chantiers en cours (hausse des coûts de l'ordre de 20 % en moyenne). Comme pour les entreprises du secteur primaire, la répercussion des hausses des coûts des matériaux n'est que partielle pour une très grande majorité de répondants à l'enquête.

Ce manque de dynamisme se traduit également par une baisse des ventes de ciment (-5,7 %) à 145 milliers de tonnes. Dans le détail, les ventes de ciment en vrac reculent de 3,5 % et les ventes de ciment en sac de 11 %. Les attestations de conformité électrique sont également en net repli (-35 %), traduisant un niveau d'activité dégradée dans le second œuvre.

L'année de la reprise pour le tourisme

Après deux années marquées par des restrictions sanitaires qui ont entravé le bon fonctionnement du secteur, l'année 2022 est la véritable année de reprise avec des indicateurs qui se rapprochent de l'année 2019. Pour rappel, des mesures restrictives étaient encore appliquées en Martinique en début d'année, l'état d'urgence sanitaire n'ayant pris fin que le 1^{er} avril.

Les croisières ont repris depuis septembre, ainsi 75 355 croisiéristes ont posé le pied sur le sol martiniquais en 2022, après une année blanche en 2021.

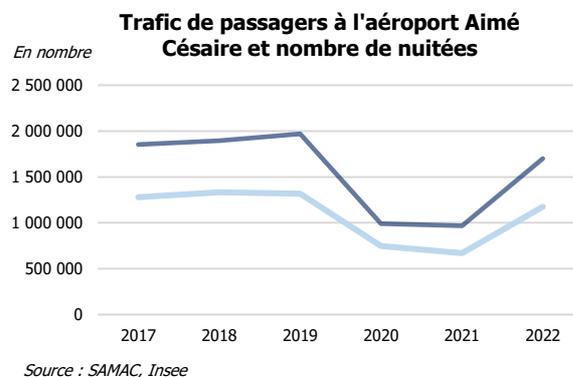
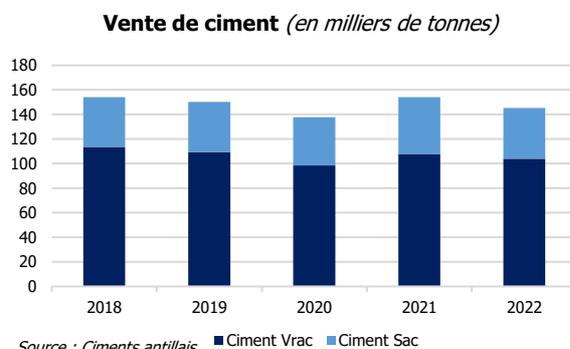
Le nombre de passagers à l'aéroport et le nombre de nuitées hôtelières sont en hausse sensible (+75 %). Cela explique que deux tiers des entreprises du secteur déclarent une hausse de chiffre d'affaires de plus de 25 % en 2022.

Symbole de cette reprise du secteur, des projets hôteliers se concrétisent : l'hôtel Corail de Sainte-Luce a augmenté sa capacité d'accueil de 30 chambres et la boutique hôtel Sable bleu a vu le jour au Marin pour une capacité de 16 chambres. Les crédits accordés au secteur sont en hausse de 15 % sur un an.

Pour l'année à venir, la grande incertitude réside dans l'augmentation des coûts des billets qui ont augmenté de 35,1 % depuis l'Hexagone à destination des Antilles⁶ (en février 2023 sur 12 mois glissants).

Le commerce dopé par le dynamisme de la consommation

Le dynamisme de la consommation privée est corroboré par l'évolution de chiffres d'affaires des entreprises du commerce (hausse médiane de 5 %) et par celui de la grande distribution (+5,2 %). Sur la partie alimentaire, la hausse est toutefois sensiblement inférieure à l'inflation sur ces produits (+10,4 % à fin décembre sur 13 mois). De même, le fret aérien progresse de 8 % et l'activité du grand port maritime de 6 %.



⁶ <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-des-prix-du-transport-aerien-passagers>

L'activité monétaire témoigne également de la bonne orientation de l'économie

Les crédits accordés aux agents économiques martiniquais, ainsi que les actifs qu'ils possèdent en banque, s'inscrivent en hausse en 2022⁷. La demande de crédits ne semble pas avoir été pénalisée par la remontée des taux d'intérêt (notamment +98 pb sur les crédits d'équipement et +43 pb sur les crédits à l'habitat, en un an). En revanche, le comportement d'épargne a connu des évolutions sensibles compte tenu de l'attractivité retrouvée des placements de court terme.

L'activité de crédit reste soutenue

L'encours brut de crédits croît de 4,0 % en 2022, après une hausse de 2,9 % en 2021. Le haut niveau affiché par les chefs d'entreprise sur les intentions d'investissement, dans les enquêtes de conjoncture menées par l'IEDOM en 2022, se traduit par des crédits d'investissement en augmentation de 7,9 %, soit une évolution comparable à celle de l'année précédente. De même, les crédits d'exploitation enregistrent une hausse notable (+5,9 %). Il convient de noter que parmi les crédits d'exploitation, ce sont les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage qui augmentent, alors que les crédits de trésorerie diminuent du fait des remboursements de PGE. Ce constat fait écho aux soldes d'opinion un peu dégradés sur les questions de liquidité dans l'enquête de conjoncture.

S'agissant des ménages, ils semblent avoir profité des conditions de financement encore très favorables (malgré la remontée progressive des taux au deuxième semestre) pour conclure leurs projets immobiliers. Les crédits à l'habitat maintiennent un rythme de croissance soutenu et régulier, à +5,9 %. En revanche, les crédits à la consommation enregistrent une faible hausse, à +0,8 %.

Pour leur part, les collectivités locales connaissent un nouveau recul de leurs encours de crédit. Ces derniers, presque exclusivement constitués de crédits d'investissement, se replient de 7,6 %.

Toutes catégories d'agents confondues, la part des créances douteuses reste comprise entre 5 et 6 %.

Les placements de court terme font le plein

L'activité de collecte est mieux orientée que l'année précédente, avec un taux de progression de +2,5 % en 2022 contre +1,4 % en 2021.

Les entreprises voient leurs actifs en légère hausse, à +0,8 %, après un recul marqué en 2021 (-4,8 %). Les ménages augmentent leurs dépôts bancaires de 3,1 %, soit une progression notable, mais qui s'avère la plus faible depuis la crise sanitaire (+7,6 % en 2020 et +5,0 % en 2021). Les ménages ont réduit leur taux d'épargne, très élevé ces dernières années compte tenu des restrictions sanitaires.

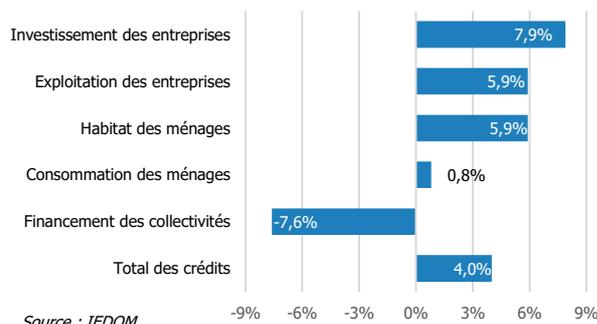
L'analyse par nature montre un autre changement de comportement des consommateurs. En effet, avec la remontée des taux d'intérêt créditeurs, dans le sillage de celle des taux directeurs à partir de juillet 2022, les placements de court terme retrouvent leur attractivité. Ainsi, ils affichent une forte hausse (+9,0 %) en 2022. Les dépôts à vue connaissent une augmentation bien moindre, à +1,5 %, alors dans un contexte de taux bas, ils concentraient l'essentiel de la hausse des dépôts. En revanche, les placements de long terme ne tirent pas leur épingle du jeu, peut-être du fait des incertitudes conjoncturelles qui nécessitent de conserver un volant de liquidité de précaution.

Perspectives 2023 : amorcer un nouvel élan malgré les difficultés

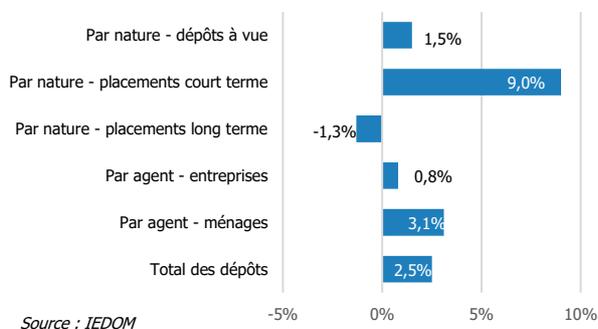
L'économie martiniquaise a achevé son rebond post-Covid et a évolué dans une zone de croissance favorable en 2022. L'atterrissage s'est fait en douceur en fin d'année et les chefs d'entreprises se sont montrés plutôt optimistes pour le début d'année 2023 (composante future de l'indicateur du climat des affaires positive lors de la dernière enquête de conjoncture).

Après des chocs liés au renchérissement du coût du fret et de l'énergie, l'inflation s'est progressivement diffusée à l'ensemble de l'économie. Elle devrait continuer à s'établir à un niveau élevé sur la première partie de l'année, et pourrait commencer à refluer ensuite. Dans ce contexte, conjugué à la poursuite des remboursements des PGE et à la remontée progressive des

Évolution des encours de crédit en 2022



Évolution des encours de dépôts en 2022



⁷ L'année 2022 est marquée par la mise en place de la collecte réglementaire Ruba (Reporting Unifié Banques et Assimilés) en remplacement de la collecte SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) à partir de l'arrêté du 31 janvier 2022. Ce changement taxonomique impacte les données diffusées par les Instituts avec notamment, une augmentation du nombre d'établissements non installés localement suivis (catégorie des EFNIL). Afin d'éviter les effets de périmètre, l'analyse des données met en exergue un échantillon stable sur la période d'étude entre 2021 et 2022.

taux d'intérêt, la trésorerie de certaines entreprises a été fragilisée et une dégradation de la situation des plus vulnérables n'est pas à exclure.

S'il n'a pas été significatif sur l'activité de crédits en 2022, l'impact de la remontée des taux pourrait être plus marqué en 2023. En particulier, les crédits à l'habitat des ménages, qui observent une croissance soutenue et régulière depuis plusieurs années, pourraient ralentir leur rythme d'évolution. S'agissant de la collecte, elle devrait continuer à se normaliser, avec notamment un report d'une part des dépôts à vue vers les placements de court terme. Pour entamer un nouveau cycle de croissance, l'économie martiniquaise devra activer plusieurs leviers.

En premier lieu la transition énergétique : les projets en cours dans l'éolien (Gress 2 et 3), ainsi que le photovoltaïque, voire la géothermie en font partie. L'actualisation de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en 2023 apportera des éléments sur les ambitions en la matière.

Dans un contexte de déclin démographique, la demande devra être soutenue par un stimulus extérieur. L'augmentation du nombre de touristes sur l'île (1,5 million par an) ambitionnée par la CTM pourrait jouer ce rôle pour les années à venir, mais cette évolution est évidemment corrélée à celle des prix des billets d'avion. Au vu du vieillissement de la population, des investissements relatifs à la prise en charge des seniors pourraient également constituer un relais de croissance.

La commande publique, avec des chantiers structurants, la mise en œuvre de chantiers de rénovation et de mise aux normes des bâtiments, et la modernisation des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité, pourrait apporter un regain de vigueur à l'activité du BTP. Elle pourra également bénéficier du redressement des finances de certaines collectivités territoriales, en particulier les mairies qui retrouvent de la capacité d'investissement. Si le plan prévisionnel d'investissement de la CTM pour les années à venir est ambitieux, tant en matière d'infrastructures (aérodrome de Basse Pointe, extension du TCSP ou infrastructures routières notamment) pour une enveloppe de 853 millions d'euros, que de bâtiments à hauteur de 650 millions d'euros sur les 6 ans à venir, il devra trouver les moyens de son financement.

Pour activer l'ensemble de ces leviers, il est nécessaire de renforcer l'attractivité du territoire, et de mettre en œuvre une gestion prévisionnelle de la formation pour faire face aux besoins de main d'œuvre (BTP, agriculture, services à la personne, etc.). Par ailleurs, d'autres défis restent à relever, à l'instar de la réduction des délais de paiement, particulièrement longs dans le secteur public local et hospitalier, ou encore de la structuration des filières, qui demeure insuffisante.